



United Nations Global Compact

GLOBAL COMPACT

Communication sur le progrès

HTS CONSULTING

2013



Evaluer
Investir
au bon endroit

Innover
Avoir un
coup d'avance

Changer
Emmener
les hommes

Vendre
Mettre le client
au coeur

& HOMMES
TENDANCES
STRATEGIES
HTS CONSULTING

Sommaire

1. Présentation d’HTS Consulting
2. Renouvellement du soutien d’HTS Consulting au Pacte Mondial
3. Actions mises en œuvre de puis la création du cabinet
 - i. Les droits de l’homme
 - ii. Le droit du travail
 - iii. L’environnement
 - iv. La lutte contre la corruption



Présentation d'HTS Consulting

HTS consulting est un cabinet de conseil en stratégie, en forte croissance créé par 2 associés issus des plus grands cabinets de conseil en stratégie et organisation.

Ses champs d'expertise sont :

- **l'innovation,**
- **la performance client**
- **la mobilisation des Hommes**

Ses interventions vont de **la conception à la mise en œuvre**, en faisant appel aux **innovations les plus récentes** en matière de **méthodologies et d'expertises**. Notre réseau d'experts nous permet de garantir à nos clients le meilleur niveau d'excellence.

Sa raison d'être est d'aider les entreprises à s'adapter aux changements de fond que connaissent nos marchés, en particulier lié aux nouvelles technologies, au développement durable et aux évolutions générationnelles.

HTS Consulting intervient majoritairement auprès d'entreprises du CAC 40 et du SBF 120. **Notre ambition est d'apporter un nouveau type de valeur en matière de conseil aux entreprises.**



United Nations Global Compact



SAS au capital de 20 000 €
SIRET 530 035 187 00018 – APE 7022Z

90, Avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly sur seine

Communication sur le progrès

Renouvellement du soutien d'HTS Consulting au Pacte Mondial

Au travers de ce rapport, je suis heureux de confirmer le soutien inconditionnel qu'HTS Consulting apporte aux dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

HTS CONSULTING renouvelle son engagement et soutient sans réserve ces principes dans son action au quotidien. Toute notre entreprise s'engage à les intégrer toujours plus avant dans sa stratégie, sa culture commerciale, et ses modes opératoires. Elle s'engage également à faire une déclaration claire et publique de son action sur ces sujets et à en informer ses collaborateurs, ses partenaires commerciaux et ses clients.

Dans notre logique de responsabilité et de transparence, nous sommes déterminés à rendre publics les résultats de nos actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial et rentrons dans un processus d'amélioration continue.



Jean-Bernard Girault
Président



United Nations Global Compact



SAS au capital de 20 000 €
SIRET 530 035 187 00018 – APE 7022Z

90, Avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly sur seine

Communication sur le progrès

Les actions mises en œuvre depuis la création du cabinet



United Nations Global Compact



SAS au capital de 20 000 €
SIRET 530 035 187 00018 – APE 7022Z

90, Avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly sur seine

Communication sur le progrès

Droits de l'Homme

LES PRINCIPES



1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence ; et
2. À veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme.

De part notre métier et notre périmètre géographique, nous sommes peu susceptibles de violation des Droits de l'Homme. En tant qu'entreprise française, HTS Consulting est soumise au droit français qui s'inscrit pleinement dans le respect et la promotion de Déclaration universelle des droits de l'Homme.

Comme l'indique le nom choisi pour notre cabinet, l'Homme est au cœur de nos actions tant en interne que dans notre manière d'exercer notre métier. La non-discrimination et le respect de la liberté d'expression de chacun sont deux éléments particulièrement important dans notre politique interne et guident nos actes quotidiens. Nous élargissons notre action à nos relations externes en ne choisissant que des partenaires et des fournisseurs respectueux des droits de l'Homme.



United Nations Global Compact



SAS au capital de 20 000 €
SIRET 530 035 187 00018 – APE 7022Z

90, Avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly sur seine

Communication sur le progrès

Droits de l'Homme

Actions mises en œuvre

- Sensibilisation des collaborateurs au respect des droits de l'Homme le jour de leur arrivée et lors des évaluations,
- Mise en place d'un dialogue social régulier permettant à chacun de s'exprimer librement,
- Sélection de fournisseurs respectueux des droits de l'Homme,
- Procédures de recrutement et d'évaluation garantissant la non-discrimination entre les collaborateurs.

Résultats

- Une culture d'entreprise centrée sur le respect des collaborateurs et l'équité,
- Des séminaires d'entreprise trimestriels pour donner un temps d'expression privilégié à chaque collaborateur,
- 50 % de femmes présentes au sein du Comité de Direction au 1er janvier 2014,
- 100 % des fournisseurs respectueux des droits de l'Homme.



Droits du travail

LES PRINCIPES



4. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;
5. L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;
6. L'abolition effective du travail des enfants ; et
7. L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

En tant qu'entreprise française, nous sommes soumis au respect du droit français qui élimine toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ainsi que tout travail réalisé par des enfants. De plus nous ne sélectionnons que des partenaires et fournisseurs n'ayant recours ni au travail forcé, ni au travail des enfants.

HTS Consulting considère que son capital humain est la ressource la plus importante de l'entreprise. Convaincus que la performance de l'entreprise repose sur nos collaborateurs, nous agissons au quotidien pour mettre en place les conditions propices à leur épanouissement, quel que soit leur niveau hiérarchique, leur sexe ou leurs origines.

La liberté d'association et la reconnaissance du droit à la négociation collective sont étroitement encadrés par le droit social français et est une obligation qui s'impose de fait.



United Nations Global Compact



SAS au capital de 20 000 €
SIRET 530 035 187 00018 – APE 7022Z

90, Avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly sur seine

Communication sur le progrès

Droits du travail

Actions mises en œuvre

- Sélection de fournisseurs ne recourant ni au travail forcé ou obligatoire ni au travail des enfants,
- Procédures de recrutement et d'évaluation garantissant la non-discrimination entre les collaborateurs,
- Politique contractuelle respectueuse des collaborateurs,
- Accompagnement du développement personnel des employés,
- Respect de l'équilibre vie privée / vie professionnelle dans le quotidien du cabinet.

Résultats

- Une culture d'entreprise centrée sur le respect des collaborateurs, l'équité et développement du bien-être au travail,
- 100 % des fournisseurs ne recourant ni au travail forcé ou obligatoire ni au travail des enfants,
- 0 % d'employés en CDD, 0 % de stagiaire rémunéré au minimum légal,
- Soutien des projets personnels des employés et financement des formations éventuellement nécessaires,
- Mise en place du télétravail, d'horaires de travail adaptables selon la vie personnelle (famille, activités physiques ou culturelles...).



Environnement

LES PRINCIPES



7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement
8. À entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ; et
9. À favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

HTS Consulting accompagne les directions de grands groupes français et internationaux pour qu'ils s'adaptent au mieux aux mutations socio-économiques et environnementales en cours. Nos interventions nous conduisent ainsi à œuvrer pour la création de villes plus durables, pour le développement de l'intermodalité et des modes de transports doux, pour la réduction des dépenses énergétiques ou pour la promotion de la biodiversité.

Au-delà de nos sujets d'intervention, nous œuvrons, au quotidien, pour limiter notre impact environnemental. En tant que cabinet de conseil de petite taille, nous avons une empreinte environnementale faible. Celle-ci dépend à 80% de notre politique en matière de transport, d'impression et de parc informatique.

Convaincus que la préservation de l'environnement est un sujet clef pour l'avenir de notre planète, nous soutenons financièrement chaque année des actions en faveur de la préservation de notre écosystème.



United Nations Global Compact



SAS au capital de 20 000 €
SIRET 530 035 187 00018 – APE 7022Z

90, Avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly sur seine

Communication sur le progrès

Environnement

Actions mises en œuvre

Transport

- Déménagement dans des locaux plus proches des transports en commun (Ligne 1 du métro parisien) et incitation des collaborateurs à utiliser les transports en commun dans leurs trajets domicile-travail et cabinet-clients (financement de tout ou une partie de l'abonnement de transport),
- Choix d'une politique de transport privilégiant les modes de déplacements décarbonnés (principalement fer),
- Utilisation de la visioconférence avec nos clients et partenaires internationaux pour limiter les déplacements en avion,
- Mise en place du télétravail en cas de rendez-vous client à proximité du domicile pour limiter les déplacements,
- Réalisation de travaux (étude, mission, formation) sur la mobilité de demain pour favoriser le développement de déplacements plus respectueux de l'environnement.

Résultats

- 80 % des trajets domicile/travail réalisés en transport en communs en 2013,
- 90% des trajets réalisés en train pour les destinations accessibles en train en moins de 5 heures, 10% de ces trajets réalisés en voiture, 0% de ces trajets réalisés en avion.



Environnement

Actions mises en œuvre

Vie au cabinet

- Mise en place du tri sélectif et sensibilisation des collaborateurs au recyclage dès leur arrivée,
- Limitation de la production d’emballages et de contenants (Pas d’utilisation de gobelets ou autre vaisselle jetable, utilisation de sucre en vrac sans sur emballages),
- Installation d’ampoules à basse consommation dans les locaux,
- Etude de l’installation d’un dispositif d’extinction centralisée des sources de consommation d’énergie,
- Sensibilisation des collaborateurs aux économies d’énergie liée à l’éclairage et au chauffage,
- Achat d’ordinateurs économes en énergie et programmation des économiseurs d’écran de manière à limiter la consommation au maximum.

Résultats

- 100 % des déchets sont triés,
- 0 gobelets / cuillères plastiques utilisés en 2013,
- 100% du parc informatique labelisé « energy star »,
- Température de chauffage limitée à 20°, pas de climatisation dans les locaux,
- Limitation de la consommation d’énergie : 0 nuits avec des locaux éclairés depuis la création.



Environnement

Actions mises en œuvre

Impressions

- Remise des documents produits au cours de nos missions sous format informatique et impression uniquement sur demande du client,
- Investissement dans des vidéoprojecteurs permettant de partager des documents à plusieurs et de limiter les besoins en impression,
- Impression recto/verso des documents,
- Utilisation généralisée de papier labellisé FSC,
- Envoi de e-cards en remplacement des cartes de vœux papier.

Soutien à la préservation de notre éco-système

- 2011 : Participation au financement de l'initiative Protei, bateau drone permettant la dépollution des océans lors des marées noires,
- 2012 : Participation au financement de la reforestation des forêts russes par une donation à l'action « Plantons pour la planète » menée par la fondation Yves Rocher,
- 2013 : Participation au financement de l'expédition « 7^{ème} Continent » qui vise à analyser les immenses masses des déchets qui se forment aux points de confluence des courants marins et à sensibiliser le public à l'impact de notre activité sur l'environnement.

Résultats

- Maintien sur les 2 dernières années d'une consommation de papier inférieure à 2 ramettes de papier par consultant,
- 5% du chiffre d'affaires annuel reversés chaque année à des initiatives menées en faveur de la préservation de notre éco-système .



United Nations Global Compact



SAS au capital de 20 000 €
SIRET 530 035 187 00018 – APE 7022Z

90, Avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly sur seine

Communication sur le progrès

Lutte contre la corruption

LES PRINCIPES



7. 10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Du fait de notre activité et du périmètre géographique de notre activité, nous ne sommes pas confrontés à des problématiques de corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.



United Nations Global Compact



SAS au capital de 20 000 €
SIRET 530 035 187 00018 – APE 7022Z

90, Avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly sur seine

Communication sur le progrès